

# magazine des **Conservatoires** **D'ESPACES NATURELS** DU GRAND EST

N°2 DÉCEMBRE 2020

## AU **SOMMAIRE**

Des stratégies d'envergure régionale  
pour la biodiversité - 1

Actualités foncières et obligations réelles  
environnementales - 6

Focus espèces - 8

Éducation à l'environnement  
et au développement durable - 10

À la découverte des sites des Conservatoires - 11

# ÉDITO

La crise sanitaire qui bouleverse l'humanité depuis début 2020 vient mettre en lumière l'**importance fondamentale de la préservation de la Biodiversité**. L'implication constante et pérenne des Conservatoires d'espaces naturels d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine pour la protection, la connaissance, la gestion et la valorisation des espaces naturels en Grand Est n'en est que plus nécessaire. Si le contexte Covid et ses conséquences ont été très perturbants et ont contraint nos fonctionnements, nous avons pu poursuivre l'essentiel de nos activités.

Parallèlement, et presque paradoxalement, 2020 aura vu l'adoption de la **Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) du Grand Est**, avec une feuille de route ambitieuse pour les années à venir. Forts de leurs expériences et s'appuyant sur les orientations de leur **Plan d'actions quinquennal**, véritable socle commun, les Conservatoires du Grand Est contribuent déjà activement à la SRB... comme l'illustrent les pages de ce magazine.

Les CEN sont les **1<sup>ers</sup> gestionnaires de réserves naturelles en Grand Est**, intervenant sur 31 d'entre elles. Notre approche scientifique, couplée à la pratique de la concertation avec tous les acteurs locaux, nous permet de nous adapter en permanence selon les enjeux et les objectifs recherchés. La création attendue début 2021 de deux nouvelles réserves naturelles régionales dans la Marne, aux portes de Reims et dans la Meuse, proposées par les CEN Champagne-Ardenne et Lorraine, va encore renforcer le réseau régional d'aires protégées.

Pour agir, nos CEN n'hésitent pas à innover, comme le prouve la signature en Alsace et en Champagne-Ardenne des premières **obligations réelles environnementales**. Cette disposition juridique, attachée à la parcelle et non plus au propriétaire, alternative à d'autres formes de délégation de propriété, permet d'instaurer des engagements volontaires pour des pratiques en faveur de l'environnement.

De même, et plus encore aujourd'hui, la demande d'animations Nature à destination des scolaires et du grand public ne cesse de croître. Si les partenariats développés avec des structures d'éducation à l'environnement et au développement durable permettent d'y répondre de manière pédagogique, l'implication des CEN dans de nouveaux dispositifs comme les Aires terrestres éducatives nous amène à développer les **démarches participatives**.

Enfin, espérant que chacun pourra de nouveau profiter pleinement de la Nature en 2021, nous vous invitons à découvrir 6 sites naturels dans ce magazine, ainsi que leurs richesses patrimoniales. Sans modération !

**Frédéric Deck**  
Président du  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
d'Alsace

**Roger Gony**  
Président du  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
de Champagne-  
Ardenne

**Alain Salvi**  
Président du  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
de Lorraine

La revue des Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est est publiée par Les Conservatoires d'espaces naturels d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine.

Directeur de la publication :

Roger Gony, CENCA

Coordination : Emmanuèle Savart, CENCA

Rédaction : Alice Despinoy (Natura

Rédaction), avec la contribution de Didier Arseguel, Daniel Beguin,

Mélanie Brailon-Vuille,

David Demerges, Pierre Detchevery,

Luc Dietrich, Patrick Foltzer,

Laura Jaillard, Roland Klein,

Rozenn Le Touzé, Victoria Michel,

Anne Perez-Diss, Philippe Pinon-

Guérin, Marie-Hélène Rabemananjara,

Alain Salvi, Emmanuèle Savart,

Victor Schoenfelder, Elisa Schorr,

Aurélien Stoetzel

Création/design graphique :

Oreka graphisme

Crédit photo en couverture :

© CEN Lorraine



Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales • Imprimerie Félix, 08400 Vouziers • 5 700 exemplaires  
ISSN : en cours  
Dépôt légal à parution

Les partenaires des trois

Conservatoires :

Union européenne / DREAL Grand Est

/ Région Grand Est / Agences de l'eau

Rhin-Meuse, Seine-Normandie,

Rhône-Méditerranée-Corse /

Les conseils départementaux

et de nombreuses communes

et intercommunalités

Magazine réalisé grâce au soutien de



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de Développement Régional

L'Europe s'engage en Grand Est avec le Fonds européen de développement régional.



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Établissement public de l'État à caractère administratif

en charge du développement durable



L'Europe s'invente chez nous



# Des stratégies d'envergure régionale pour la biodiversité

## Les CEN du Grand Est se dotent d'un plan d'actions commun

En 2008, une évolution réglementaire a entériné le rôle des Conservatoires d'espaces naturels dans la préservation des espaces naturels. Cette reconnaissance se traduit par la délivrance d'un **agrément décennal État-Région**, fractionné en 2 tranches de 5 ans. Son obtention est conditionnée par la rédaction d'un Plan d'actions quinquennal (PAQ).

Suite à la fusion des régions, les CEN Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ont décidé de rédiger un **PAQ commun** afin d'adopter une approche Grand Est. Tout en conservant leur indépendance, les 3 CEN ont défini un socle générique partagé qui s'articule autour de **5 axes** déclinés en 14 objectifs opérationnels. Une nouvelle instance de gouvernance impliquant les 3 structures, la conférence permanente, a mené à bien l'élaboration de ce document de mutualisation stratégique, validé fin 2020.

La **maîtrise foncière** reste une priorité des CEN pour agir de façon pérenne en faveur de la protection des espaces naturels. Parmi les autres actions de ce PAQ: s'emparer activement de la séquence «**Éviter, réduire, compenser, accompagner, suivre**». Les CEN souhaitent ainsi endosser de manière éclairée le portage de mesures compensatoires. Le PAQ signe aussi le retour à une plus forte **assise bénévole**, indispensable pour la vitalité du suivi des sites.



### LES 5 AXES DU PAQ

#### PROTÉGER

développer la maîtrise foncière pérenne des espaces naturels du Grand Est

#### CONNAÎTRE

contribuer à la connaissance des milieux naturels et de la biodiversité du Grand Est

#### GÉRER

durablement les sites protégés dont les réserves naturelles nationales et régionales

#### VALORISER

l'action des CEN

#### ACCOMPAGNER

les politiques publiques de la biodiversité

### LES AXES DE LA SRB

#### PROTÉGER

l'existant

#### RECONQUÉRIR

les milieux dégradés

#### MIEUX CONNAÎTRE

pour agir

#### LIMITER

les pressions

#### MOBILISER

tous les acteurs

#### AMÉLIORER

l'efficacité et la cohérence des politiques publiques



La Stratégie Régionale  
pour la Biodiversité  
du Grand Est 2020-2027

## Pour un déploiement concret de la Stratégie régionale en faveur de la biodiversité

Véritable **feuille de route pour intégrer les enjeux de biodiversité** dans l'ensemble des politiques et projets régionaux, la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) du Grand Est a été adoptée en juillet 2020. Forts de leur expérience et des orientations de leur PAQ en phase avec la SRB, les CEN ont participé activement à son élaboration.

La SRB est pilotée par un collectif régional composé de la Région Grand Est, de l'État, de l'Office français pour la biodiversité et des Agences de l'eau Seine-Normandie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse. Les CEN œuvrent aux côtés de ces collectivités pour la traduction concrète des actions de cette stratégie. Ils s'impliquent actuellement en tant que bénéficiaire associé dans le dépôt d'un projet Life intégré destiné à faire bénéficier la SRB de moyens financiers européens.



© Pierre Berchevry / CEN Champagne-Ardenne

# ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES



## Une intégration renforcée de la biodiversité sur les terrains militaires

En tant que premier propriétaire sur notre territoire national, le Ministère des Armées a un rôle stratégique à jouer en matière de sauvegarde du patrimoine naturel. Il l'endosse de manière volontariste à travers le Life NaturArmy.

### 61 CONVENTIONS

CEN/Ministère des Armées portant sur

**80 000 HA**

avec 16 CEN impliqués

### 340 EMPRISES MILITAIRES

font partie du réseau Natura 2000.

### 5 SITES NATURA 2000

sont situés en terrains militaires champenois sur plus de

**10 000 HA**

et sont animés par le CEN Champagne-Ardenne depuis 2015 : Mourmelon, Suippes, Moronvilliers, Mailly et Bois d'Ajou

### Un engagement durable

Dès 1991, les Conservatoires d'espaces naturels ont initié des partenariats avec le Ministère des Armées afin de concilier gestion de sites militaires et préservation de l'environnement. C'est en Champagne-Ardenne, pour l'aérodrome militaire de Marigny-le-Grand, qu'a été signée la première convention, suivie par de nombreuses autres.

### Vers une structuration des solutions

Très actif pour renforcer ses bonnes pratiques, le Ministère des Armées est à l'initiative d'un programme Life (l'instrument financier pour l'environnement, d'envergure européenne) NaturArmy «Promouvoir et renforcer l'armée dans son rôle de gestionnaire de sites Natura 2000\*, en France et

en Europe». Jusqu'en 2023, ce programme vise à atteindre une série d'objectifs tels que la transposition de la réglementation des terrains militaires aux enjeux de la biodiversité, la création d'outils pour articuler objectifs Natura 2000 et activité militaire, ou encore l'intégration des aspects naturalistes dans le portail d'information géographique de l'armée pour mieux planifier les activités.

*\* Les sites Natura 2000 forment un réseau européen d'espaces protégés pour les habitats et les espèces qu'ils abritent.*

### Une approche verte de l'opérationnel

Aux côtés de la Fédération des CEN, le CEN Champagne-Ardenne est l'une des structures animatrices du Life NaturArmy. Il est régulièrement sollicité par l'armée en amont d'actions de gestion pour apporter son expertise et ainsi éviter les impacts sur la biodiversité, ou les réduire.

### EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES ACCOMPAGNÉES PAR LES CEN

- ✓ Choisir une zone peu riche en biodiversité pour établir une nouvelle construction
- ✓ Procéder à l'entretien des bords de routes à une période adéquate pour ne pas perturber des espèces protégées ni favoriser des espèces exotiques envahissantes
- ✓ Exploiter une carrière de façon raisonnée pour qu'elle demeure un milieu attractif pour la faune et la flore

### La parole à...

**Rozenn LE TOUZÉ, Chef du pôle biodiversité à la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du Ministère des Armées**

« Un précédent programme Life également mené avec le réseau des CEN, intitulé Défense Nature 2 Mil (2012-2017), avait porté sur la mise en place de plans de gestion pour concilier manœuvres, tirs et protection de la biodiversité sur 4 sites. Les résultats très positifs de ce premier programme ont décidé le Ministère des Armées à étendre sa démarche à l'échelle nationale : c'est l'objet de ce nouveau programme Life. Ce qui est développé sur un site sert ainsi à d'autres. La création de guides de gestion, par exemple sur les savarts, des milieux spécifiques de Champagne, met les bonnes pratiques à la portée de notre personnel. Avoir des documents de référence permet d'assurer une continuité dans la prise en compte des enjeux de biodiversité. »

# La Trame verte et bleue reprend de la couleur

La Trame verte et bleue peut paraître une notion abstraite à appréhender, tout comme les actions à mettre en œuvre pour sa protection. Les Appels à projets (anciennement Appels à manifestation d'intérêt) offrent une porte d'entrée aux collectivités pour construire des solutions ancrées territorialement, en synergie avec l'ensemble des acteurs.

## LES FINANCEURS

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est, Région Grand Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse.

## LES PORTEURS DE PROJET

Communes et communautés de communes.

## LES PARTENAIRES

Établissements publics, associations, fédérations de chasse et de pêche, syndicats de rivière...

## Les AAP TVB, qu'est-ce que c'est?

Un Appel à projets (AAP) a pour enjeu de préserver et restaurer la Trame verte et bleue (TVB), un réseau formé d'une multitude de réservoirs de biodiversité connectés par des corridors écologiques, sur terre comme sur l'eau. Cette trame est indispensable pour assurer un bon état de conservation des habitats naturels et des espèces. La TVB est identifiée par les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et par tous les documents de planification territoriale.

L'AAP permet de monter un projet sur une durée de 2 à 3 ans en fédérant les acteurs du territoire autour de la TVB. Chaque projet repose sur des réalisations concrètes quantifiables et comprend un volet sensibilisation.

## 6 AAP TVB ACCOMPAGNÉS PAR LE CEN LORRAINE EN 2020

### Apport du CEN Lorraine

Dès 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a été sollicité par des communautés de communes pour candidater avec elles à des AAP en faveur de la TVB. Selon les projets, le CEN est impliqué à différents niveaux qui vont de l'appui technique sur des points précis jusqu'à une co-construction du projet au complet.



## La parole à...

**Anne PEREZ-DISS**, Responsable de la mission territoriale et coordinatrice AAP au CEN Lorraine

« Les AAP permettent d'élargir la vision site par site pour regarder ce qu'il se passe autour. Un site à haute valeur environnementale ne peut fonctionner seul. Il a besoin d'être relié à d'autres pour permettre le déplacement des espèces, notamment pour le brassage génétique. »

**Roland KLEIN**, Président de Sarrebourg Moselle Sud (AAP préservation de la Sarre et sa mosaïque de milieux)

« Un tel projet permet une approche transversale, c'est l'occasion de rencontrer les acteurs de l'aménagement de notre territoire, agriculteurs et forestiers, pour partager une expertise naturaliste des enjeux de notre territoire. Il s'agit d'inscrire les projets de notre collectivité dans une action d'envergure, en cohérence avec la démarche de labellisation de la future Réserve de biosphère du Pays de Sarrebourg reconnue par l'UNESCO. »



## AAP DES VALLÉES DE LA SARRE ET DE L'ISCH : DES RETOMBÉES VISIBLES

(mise en œuvre de la trame en faveur des prairies humides à azurés liés à la Sanguisorbe)

- ✓ Réalisation d'une **cartographie** fine des **prairies** abritant les papillons
- ✓ Identification des **sites favorables à un réensemencement** de la plante hôte
- ✓ Récolte de **graines de Sanguisorbe** et diffusion à des volontaires pour dissémination
- ✓ Prise en compte des **papillons dans les projets d'urbanisme** via un « porter à connaissance »
- ✓ **Sensibilisation des exploitants agricoles** pour une adaptation de leurs pratiques

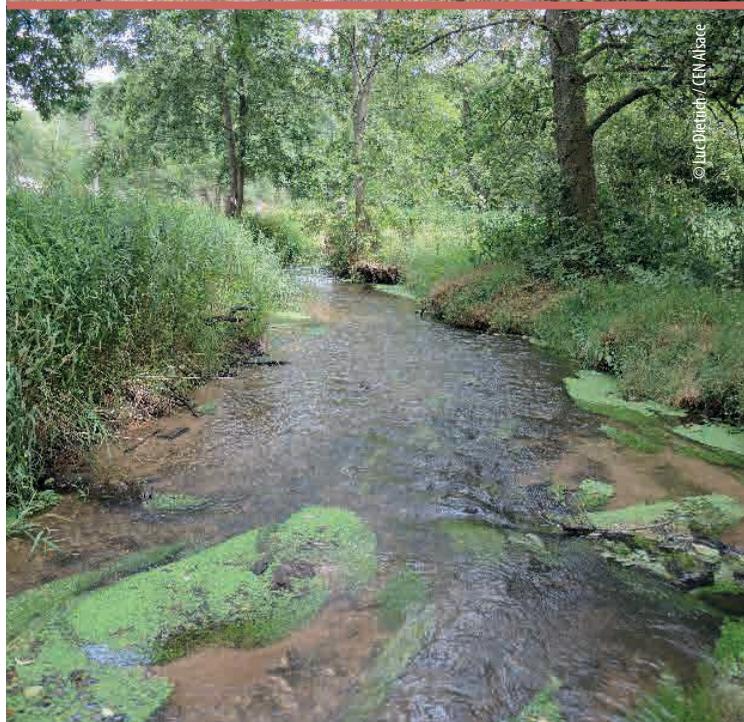
# ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES

## Renaturation en cours sur les rivières alsaciennes

Parmi les missions conférées aux structures porteuses de la compétence GeMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations), figure la restauration de la naturalité et de la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides. En tant qu'opérateur foncier, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace agit en facilitateur pour les maîtres d'ouvrage.

### Retour du sauvage sur la rivière Moder

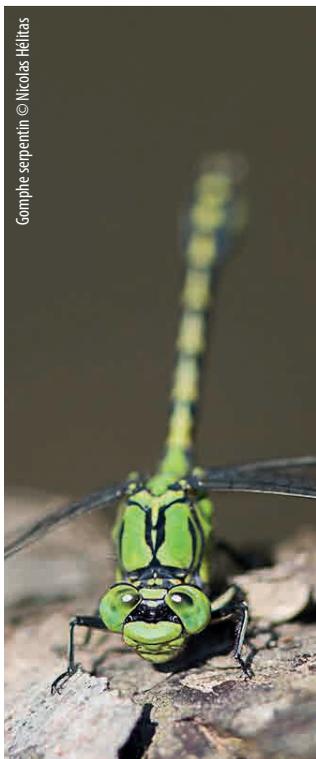
Le Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA) assure la compétence GeMAPI pour le compte de plus de 600 communes du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Depuis 2019, il s'appuie sur l'expertise du CEN Alsace en matière de maîtrise foncière et de gestion durable des espaces naturels pour engager des réhabilitations sur le bassin Rhin-Meuse. Chantier exemplaire de ce partenariat : la restauration complète d'un biotope alluvial fortement artificialisé à Wingen-sur-Moder. Ce projet d'envergure



est mené avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord, animateur du site Natura 2000, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et l'État. Après une acquisition par le CEN Alsace, la première phase de travaux a pu être engagée par le SDEA en novembre 2020, avec la démolition de bâtis et le déracinement d'arbres exotiques. La seconde phase, programmée pour l'automne 2021, aboutira à l'effacement d'un ouvrage hydraulique afin de rétablir la continuité écologique et sédimentaire de la Moder.

### Des projets pour les écosystèmes aquatiques

Cette action pilote inaugure une série d'opérations ambitieuses pour les années à venir, comme l'amélioration de la fonctionnalité hydraulique du Delta de la Sauer. Parallèlement, le CEN Alsace initie d'autres partenariats avec les acteurs GeMAPI, à l'image de celui signé fin 2020 avec l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (EPAGE LARGUE).



# Les CEN, 1<sup>ers</sup> gestionnaires de réserves naturelles en Grand Est

Entretien avec Daniel BEGUIN, ancien vice-président de la Région Lorraine à l'initiative de la création des réserves naturelles régionales lorraines.

## Comment s'est tissé le lien entre CEN et réserves ?

Dès la création des réserves naturelles régionales (RNR) dans les années 2000, les Régions ont développé d'étroites relations avec les Conservatoires d'espaces naturels pour cibler les sites susceptibles d'être classés. La maîtrise foncière des CEN est un gage de réussite dans les projets de création. En tant que propriétaires ou locataires à long terme, les CEN appliquent des plans de gestion respectueux de la biodiversité et préparent le terrain pour une protection réglementaire. D'initiateurs, les CEN sont naturellement devenus gestionnaires de RNR, mais aussi de réserves naturelles nationales.

**31 RÉSERVES NATURELLES  
GÉRÉES PAR LES CEN  
DU GRAND EST EN 2020**

## Quels sont les points forts des CEN dans la gestion des réserves ?

Leur approche scientifique couplée à leur pratique de la concertation en font des acteurs fiables qui savent innover en fonction des enjeux en présence. L'étang d'Amel, dans la première RNR de Lorraine, a par exemple fait l'objet d'expérimentations de modes de gestion pour trouver le bon équilibre entre préservation de la biodiversité et production piscicole.

## Quel regard portez-vous sur les réserves de la région ?

De fabuleux espaces restent encore à classer dans le Grand Est. La Région n'ayant pas de fiscalité dédiée à la protection des espaces naturels, elle fait preuve d'une véritable volonté politique pour étayer son réseau de RNR.



Marais de Chenay © Pascal Bourguignon / Dedic Editions



© CEN Lorraine

## RNR EN DEVENIR

### LES CRÉATIONS ATTENDUES POUR 2021

#### ► Sablières et marais marnais

Depuis 2017, le CEN Champagne-Ardenne porte un projet de classement en réserve naturelle régionale des marais et sablières du massif de Saint-Thierry, situés sur les communes de Cormicy, Chenay, Châlons-sur-Vesle et Merfy. Une partie fait déjà l'objet de conventions de gestion avec le CEN Champagne-Ardenne, par ailleurs lui-même propriétaire de certaines parcelles. Sur près de 60 hectares, marais et pelouses sur sables cohabitent avec une diversité floristique et faunistique exceptionnelle. La zone possède également un grand intérêt géologique lié à l'affleurement sableux du Thanécien.

#### ► Pelouses et éboulis meusiens

Ancienne réserve naturelle volontaire classée en 1984, le site naturel de Pagny-la-Blanche-Côte et Champouigny présente un intérêt écologique et paysager connu depuis le siècle dernier. Constitué de 2 côtes calcaires d'une vingtaine d'hectares chacune, son caractère remarquable réside dans la formation d'éboulis mobiles relictuels des glaciations, extrêmement rares dans le Nord-Est de la France, et de pelouses calcaires des coteaux de Meuse. Le site est géré par le CEN Lorraine avec des baux emphytéotiques\* avec les communes de Pagny-la-Blanche-Côte et Champouigny, respectivement depuis 1997 et 2000. Pour une préservation forte et durable, un classement en RNR a été proposé en 2019.

\* De longue durée, un bail emphytéotique confère au locataire la charge de la gestion du bien.



Grande sablière de Châlons-sur-Vesle © Pascal Bourguignon / Déclic Editions

## De nouvelles acquisitions pour une protection de long terme en Champagne-Ardenne

L'acquisition permet une protection forte et pérenne des milieux à haute valeur patrimoniale. En 2020, de nouveaux sites champardennais sont venus compléter les 2 859 hectares déjà détenus en propriété par les CEN Grand Est, parmi les 14 878 hectares gérés.

### + 5,05 ha • Sablières de Châlons-sur-Vesle (Marne)

Site faisant l'objet d'un projet de classement en réserve naturelle régionale. Dans le cadre de l'Appel à projets en faveur de la Trame verte et bleue pour la préservation et la valorisation du réseau écologique de sablières autour de Reims (communauté urbaine du Grand Reims).

- ✓ Renforce le réseau de sites déjà gérés par le CEN Champagne-Ardenne sur le massif de la Sablière
- ✓ Instaure une zone protégée entre deux dunes particulièrement vulnérables

### + 1,19 ha • Pelouses sèches de Grenant (Haute-Marne)

Site classé Natura 2000 (Pelouses du sud-est haut-marnais). Avec la participation financière du Conseil départemental de Haute-Marne.

- ✓ Complète d'autres actions de préservation déjà en place :
  - Conventions signées avec des propriétaires privés depuis 2003
  - Bail emphytéotique avec la commune de Grenant sur 15 des 17 ha du site
  - Pâturage par des ovins et équins depuis 2018 en partenariat avec un agriculteur local

### + 6,54 ha • Zone humide du Gruennes à Breuil-sur-Vesle (Marne)

Site voisin d'une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique et d'un réservoir de biodiversité du Schéma régional de cohérence écologique. Avec la participation financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la communauté urbaine du Grand Reims.

- ✓ Renforce la continuité écologique des milieux humides dans la vallée de la Vesle

## UN PAS DE GÉANT POUR LA PROTECTION DES ÉTANGS DE LACHAUSSÉE

Février 2020 a constitué une étape décisive pour la préservation des exceptionnelles zones humides de Lachaussée, dans la Meuse. Après plus de 35 ans d'actions, le CEN Lorraine est devenu gestionnaire de 363 ha englobant le Grand Étang, les étangs Picard et Comé, propriétés de l'Établissement public foncier de Lorraine. L'ancien propriétaire, l'Association des Paralysés de France, reste gestionnaire piscicole, maintenant ainsi sa mission sociale au travers d'un bail à clauses environnementales. La cérémonie de signature du bail emphytéotique de 99 ans s'est déroulée en présence d'Isabelle Autissier, présidente du WWF France (organisation ayant soutenu le CEN au début de l'aventure), de Vincent Munier, artiste photographe animalier, et de tous les partenaires de cette opération d'importance nationale. Celle-ci vient compléter l'acquisition par le CEN Lorraine de 34 ha supplémentaires de prairies à l'été 2019 sur la même commune. Aujourd'hui, près de 10 % de la superficie de cette zone Ramsar\*, au sein du Parc naturel régional de Lorraine, sont ainsi protégés par des mesures foncières.

\* Un site Ramsar est une zone humide reconnue d'importance internationale faisant l'objet d'une attention de protection.



Massif forestier d'Illkirch-Graffenstaden © Pierre Goertz / CEN Alsace

## Les Obligations réelles environnementales : un outil à la portée de tous les propriétaires

Pour enrayer le déclin de la biodiversité, il est incontournable de trouver des moyens pour sortir du court-termisme. Les Obligations réelles environnementales, dites ORE, représentent une solution concrète pour les propriétaires désireux de s'engager.

### Voir loin

Les ORE permettent à toute personne physique ou morale de protéger environnementalement un espace qu'elle possède. C'est une démarche volontaire s'inscrivant sur le temps long : l'ORE étant liée à la parcelle, elle perdure même en cas de changement de propriétaire.

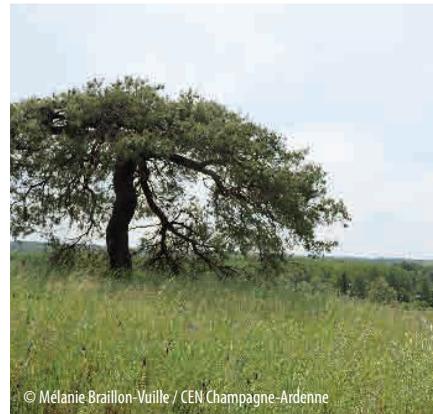
### Être accompagné

Chaque contrat d'ORE est adapté aux enjeux en présence et aux souhaits du propriétaire. Il oblige à adopter des pratiques de gestion et d'utilisation respectueuses de la biodiversité et des fonctions écologiques. Il est cosigné avec une structure agissant pour la protection de l'environnement, comme un Conservatoire d'espaces naturels, qui conseille et assiste le propriétaire dans la mise en œuvre de l'ORE.

### La commune de Prouilly, protectrice de son arbre et de sa pelouse sur sables pour près d'un siècle

Trace de la mer tropicale qui occupait la Marne au tertiaire, il y a quelques millions d'années, le sable qui affleure par endroits autour de Reims représente un habitat original propice à de nombreuses espèces localement rares. Pour protéger ce paysage de pelouse sur sables, mais aussi un remarquable Pin tortueux emblématique du village, la commune de Prouilly et le CEN Champagne-Ardenne ont signé la première ORE du Grand Est en mai 2020. Le contrat a été conclu dans le prolongement d'une préemption

environnementale effectuée par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), reconnaissant la valeur de ce milieu menacé à l'échelle de la région. La commune de Prouilly a ainsi acquis deux parcelles assujetties à une ORE pour 99 ans. En tant que cocontractant, le CEN Champagne-Ardenne a mené un inventaire floristique qui a révélé une belle station de Silène conique.



© Mélanie Braillon-Vuille / CEN Champagne-Ardenne

### Pérennisation de la Trame verte et bleue à Illkirch-Graffenstaden

Pour compléter ses actions en faveur de la création de mares, la commune d'Illkirch-Graffenstaden a souhaité protéger un massif forestier implanté sur une zone humide de l'III. En juin 2020, avec le CEN Alsace, elle a signé la première ORE alsacienne pour la sauvegarde de ce boisement alluvial de 6 hectares. Dominé par les chênes et les charmes, il représente un corridor écologique important et fera l'objet d'interventions minimales pour permettre sa libre évolution.

### LES ORE EN BREF

- **Date de création du dispositif** : 2016 (Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages).
- **Durée maximale du contrat** : 99 ans.
- **Pour qui** : tout propriétaire de bien immobilier.
- **Éléments pouvant faire l'objet d'engagements** : arbres, cours d'eau, prairies, espèces animales ou végétales, murets, combles...
- **Types d'engagements** : replanter une haie, remplacer une clôture pour rendre possible le déplacement de certaines espèces, ne pas utiliser de polluants, conserver une souche d'arbre...

# Espèces exotiques envahissantes : la stratégie prend forme

Pour déployer localement la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE), le Grand Est construit depuis 2018 sa pré-stratégie régionale\*. Celle-ci repose sur la mise en place d'actions concrètes et le développement du réseau d'acteurs pour structurer la lutte. Le CEN Lorraine en est l'animateur.

## Une animation territoriale

Coordonnés par le CEN Lorraine, les CEN du Grand Est vont à la rencontre des acteurs, conduisent des recherches et participent à des interventions EEE sur leurs départements, en lien étroit avec les Conservatoires botaniques nationaux. C'est ainsi qu'en 2020, un travail de sensibilisation a débuté auprès de gestionnaires de sites où a été découverte la Jussie, une plante aquatique exotique envahissante, à Vieux-Ferrette, Brumath (Jussie à grandes fleurs) et Richwiller (Jussie rampante). Cette démarche est menée en association avec d'autres acteurs de la lutte (Département du

Haut-Rhin, gardes champêtres, Office français de la biodiversité) pour favoriser une implication collective. Le CEN Alsace s'est aussi rapproché de Voies navigables de France pour bénéficier de leur retour d'expérience sur une opération d'éradication réussie d'une station de Jussie à Mulhouse, menée en 2011-2012.

**6 STATIONS  
DE JUSSIE À  
GRANDES FEUILLES  
ÉRADICUÉES EN  
2 ANS SUR LES 14  
STATIONS CONNUES  
DANS LE GRAND EST**

## DES RÉPONSES POUR TOUTES LES QUESTIONS EXOTIQUES

Deux animateurs faune et flore du CEN Lorraine se tiennent désormais à la disposition des professionnels, collectivités et établissements publics du Grand Est pour répondre à leurs interrogations sur la problématique et le contrôle des EEE. Depuis l'automne 2020, une **plateforme** est également en ligne pour diffuser des ressources techniques, scientifiques et réglementaires.

<http://www.eee-grandest.fr>

\* La stratégie régionale des EEE du Grand Est est financée par la DREAL Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.



Quette d'Égypte © Bernard Dupont-Wikimedia Commons



## ZOOM sur...

### La Jussie à grandes fleurs

Plante amphibie originaire d'Amérique du sud, elle peut s'implanter jusqu'à 3 mètres sous l'eau. Ses tiges noueuses s'étendent horizontalement à la surface ou se dressent pour déployer des fleurs d'un jaune vif. Sa qualité ornementale a conduit à son introduction, qui a entraîné une dissémination incontrôlée.

Jussie à grandes fleurs © By-CC



## Une méthodologie renforcée

En 2020, les Conservatoires botaniques du Grand Est ont édité une liste flore des EEE, base de travail importante pour la stratégie de lutte. Certaines espèces y sont catégorisées comme émergentes, c'est-à-dire encore peu implantées dans la région, alors que d'autres sont déjà bien installées. L'étape suivante consiste à construire, à partir de cette liste, des priorités d'intervention à l'échelle de la région. Des fiches d'identification et d'enjeux seront éditées pour que tous les acteurs soient en capacité de reconnaître les espèces et d'organiser les actions de confinement ou d'éradication.

Une liste faune a été établie selon le même principe avec l'aide de l'Office français de la biodiversité, mobilisant des experts de tous horizons. En parallèle, les CEN ont entrepris un état des lieux des EEE sur les sites dont ils assurent la gestion.



Grand murin © Yohann Peyrard

# FOCUS ESPÈCE



## Les CEN acteurs pour la sauvegarde des chauves-souris

### PRÉSERVATION DE SITES

↳ **Maîtrise foncière**  
Acquisitions, signature de conventions de gestion ou de baux emphytéotiques avec les propriétaires d'espaces à forts enjeux biologiques pour les chauves-souris

↳ **Protection physique**  
Pose de grilles et de panneaux de sensibilisation pour éviter le dérangement des gîtes

**+ DE 80 SITES D'HIVERNAGE OU DE REPRODUCTION** sous maîtrise foncière des 3 CEN, en partenariat avec la CPEPESC\* Lorraine et le GEPMA\*\*

\* Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères.  
\*\* Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace.

### Un plan d'actions local en faveur des chiroptères

Disparition ou perturbation des gîtes, collisions sur nos infrastructures, pratiques agricoles et forestières inadaptées... Les pressions humaines exercées sur les chauves-souris sont nombreuses et entraînent un déclin marqué de leurs populations. Pour tenter de l'enrayer, la France s'est dotée pour la troisième reprise d'un Plan national d'actions (PNA) chiroptères pour la période 2016-2025. Il vise à améliorer les connaissances, à prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques et à sensibiliser les acteurs. La déclinaison régionale de ce PNA pour le Grand Est a été corédigée par le CEN Champagne-Ardenne, qui en est aussi l'animateur pour 2020 à 2029. Le plan est mis en œuvre dans chaque territoire en fonction des besoins. Ainsi, pour le volet amélioration des connaissances, les Vosges mettront l'accent sur deux sérotines nordiques, la Sérotine bicolore et la Sérotine de Nilsson, tandis que la Champagne-Ardenne cherchera à collecter davantage de données sur les espèces qui gîtent en milieux bâtis.

### Partenariats d'accompagnement avant travaux

Les Conseils départementaux des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne se sont engagés à envoyer chaque mois de novembre au CEN Champagne-Ardenne la liste des ponts devant faire prochainement l'objet de travaux. Durant l'hiver, le CEN effectue un premier passage pour repérer la présence de chauves-souris ou identifier si les ouvrages leur sont favorables. En cas d'enjeu, le diagnostic est affiné en juin. Si la présence est confirmée, les travaux sont programmés à des périodes peu impactantes (avril à début mai, ou septembre-octobre). En cas de destruction d'ouvrage, une demande administrative est enclenchée, les chiroptères étant protégés. Des mesures compensatoires sont alors mises en place.

### CROWDFUNDING POUR CHAUVES-SOURIS

Début 2020, le CEN Lorraine a conclu avec succès une campagne de financement participatif pour acquérir une bâtisse à proximité du Neuf-Étang de Mandres, l'un des plus grands plans d'eau de la forêt de la Reine, en Meurthe-et-Moselle, dont il est propriétaire. L'achat de cette construction vise à protéger la colonie de Petit rhinolophe qu'elle abrite. Plus de 100 donateurs ont ainsi contribué à garantir la quiétude nécessaire à cette espèce rare.

### Zoom sur...

#### Le Grand murin

De belle taille, il est friand de coléoptères qu'il chasse sur les prairies. L'été, il occupe de vastes combles et peut former des colonies de plusieurs centaines d'individus. Le Grand Est abrite d'importantes populations de l'espèce, ce qui fait de la région un bastion stratégique pour sa conservation.

Grilles installées par le CEN Champagne-Ardenne au fort militaire de Chenois en 2019



# ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

© CEN Champagne-Ardenne

## Un recensement original avec l'opération Castors-sur-Sarre

Dans le cadre de son Appel à projets en faveur de la Trame verte et bleue lancé en 2020, la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud développe des actions afin de favoriser la bonne qualité des cours d'eau. Projet phare de sensibilisation sur cette thématique: l'opération Castors-sur-Sarre, animée par le CEN Lorraine. Grâce à l'implication d'une quarantaine d'habitants, cet inventaire participatif a permis d'élaborer une carte synthétique de la présence de l'animal le long de la vallée de la Sarre. En suivant la méthodologie de prospection du Groupe d'étude des mammifères de Lorraine, les volontaires sont partis à la recherche de traces et d'indices de présence. La

participation du Canoë kayak club de Sarrebourg a permis de compléter les explorations depuis l'eau. Ces données serviront à la communauté de communes dans l'exercice de sa compétence GeMAPI\* pour éviter le dérangement de cette espèce protégée dans la conduite de travaux sur berges.

\* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.



Castor d'Europe © By-CC

## 1<sup>ère</sup> Aire terrestre éducative en Champagne-Ardenne: quand les enfants deviennent gestionnaires

Depuis 2020 et pour une durée de 3 ans, la classe de CM1-CM2 de Nathalie BAUDOIN du pôle scolaire Jacques Prévert à Buzancy expérimente un dispositif pédagogique innovant: l'Aire terrestre éducative. Parmi 3 sites proposés, le choix des élèves s'est porté sur le plan d'eau de La Samaritaine, dont ils se verront confier la gestion par la commune. Avec pour référent technique le CEN Champagne-Ardenne, et en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Ardennes et la Maison de la nature de Boulton-aux-Bois, les enfants sont amenés à découvrir le site, à y mener des inventaires faunistiques

et floristiques, puis à élaborer un plan de gestion. Cette expérience participative offre un support stimulant pour aborder autrement les disciplines scolaires et sensibiliser à la protection du territoire et de la biodiversité locale. Les élèves seront acteurs de bout en bout du projet, puisqu'ils mèneront eux-mêmes les actions de préservation décidées par le «Conseil d'enfants».



Un **label national** obtenu en juin 2020

Une **méthodologie** développée par l'Office français de la biodiversité

**3 piliers**: connaître, vivre et transmettre

## IMMERSION EN ESPACE NATUREL PROTÉGÉ POUR LES FUTURS INGÉNIEURS DE L'ENGEES

En septembre 2020, l'école d'ingénieurs ENGEES (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) a créé une nouvelle filière de génie écologique à destination de ses étudiants de troisième année. Dans ce cadre, un partenariat vient de s'amorcer avec le CEN Alsace. Il a débuté par l'organisation d'une journée de visite et d'un chantier nature sur la Réserve Naturelle Nationale de la forêt d'Offendorf, au nord de Strasbourg. Une centaine d'étudiants ont pu échanger avec les professionnels du CEN en charge du site et découvrir les enjeux de gestion. Ces acteurs de l'environnement de demain ont ainsi été sensibilisés aux réalités de terrain d'un espace naturel protégé.



© Pascal Bourguignon / Dédic Éditions

## 52 HAUTE-MARNE

### Des sources à l'écrin original

Un étroit vallon forestier au climat montagnard... D'étranges sources aux coulées couvertes de tuf pris d'assaut par les mousses... Faufilez-vous dans la combe Forquot jusqu'au marais de Chalmessin.

Au sud de la Champagne, tout près de la Bourgogne, se cache l'un des plus remarquables marais tufeux du plateau de Langres. Fruit de l'infiltration de l'eau à travers l'épaisse couche de calcaires, le tuf est à l'origine d'un milieu humide hors du commun. Le Criquet des roseaux et le Lézard vivipare y côtoient la Gentiane pneumonanthe, la blanche Parnassie des marais et le Trèfle d'eau.

Les forêts du vallon, principalement formées de hêtres ou de chênes et de charmes, sont en partie laissées en libre évolution, constituant un laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques. Hôtes bénéficiant des bois morts laissés au sol, les coléoptères forestiers y sont particulièrement bien représentés, avec près de 200 espèces.

La pelouse sèche qui surplombe le site accueille des espèces méditerranéennes, comme l'Ascalaphe soufré, un insecte noir et jaune dont les ailes diaphanes rappellent les libellules.

À seulement quelques mètres de là, des espèces à caractère montagnard ont trouvé les conditions propices sous le rude climat du plateau. C'est le cas de l'Aconit napel et ses grappes de fleurs violettes dont la forme a donné à la plante le surnom de Casque de Jupiter.

Classé réserve naturelle nationale en 1993 pour sa richesse écologique, Chalmessin a depuis peu intégré la zone «cœur» du Parc national de forêts.



*2 parcours de 2 et 3 km vous font découvrir le marais et sa combe sur le thème des sons de la nature. Écoutez le concert des oiseaux et autres habitants de la forêt... et jouez à votre tour avec quelques instruments originaux, parmi lesquels l'étonnant orgue à bottes!*

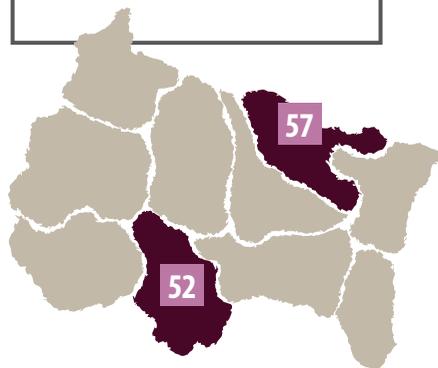
**Pour venir:** D289A. Départ des sentiers au nord du village de Chalmessin

**Superficie / altitude:** 123 ha / entre 385 m au niveau du marais et 480 m sur le plateau

**Gestionnaire:**  
CEN Champagne-Ardenne

**Maîtrise foncière et d'usage:**  
47,5 ha propriété du CEN Champagne-Ardenne et convention de gestion avec la commune de Vals-des-Tilles, le Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive et l'ONF

À  
**DÉCOUVRIR**



## 57 MOSELLE

### Une relique de zone humide

Une forêt humide distillant une ambiance sauvage aux portes de la ville... De grands arbres les pieds dans l'eau laissés en libre évolution... Pénétrez dans le marais du Grand Saulcy.

Dernier fragment de zone humide subsistant à Moulins-lès-Metz, le marais du Grand Saulcy est implanté sur l'ancien lit de la Moselle. Elle communique toujours avec lui par sa nappe phréatique, qui conditionne son niveau d'eau.



© Annie Diss / CEN Lorraine

Au rythme des saisons, le marais s'enneige puis s'assèche, l'eau se retirant alors à plus de 70 cm de profondeur.

Depuis l'arrêt des fauches et du pâturage dans les années 1950, la forêt alluviale reprend progressivement le dessus avec ses aulnes, ses saules et ses frênes. On y rencontre 4 espèces de pics, dont le grand Pic noir et le petit Pic épeichette. Le coteau qui surplombe le marais accueille une forêt de pente où croissent érables et tilleuls. Ces boisements devenus rares ne font volontairement l'objet d'aucune intervention.

Le Petit Mars changeant, papillon aux reflets métalliques bleu-violet qui pond sur les peupliers et les saules, le Charançon de l'Iris des marais, inféodé à la fleur dont il porte le nom, ou encore le Sympétrum sanguin, une libellule

rouge, mais aussi bon nombre d'oiseaux cachés dans les roseaux sont quelques-uns des habitants des milieux humides qui fréquentent le marais du Grand Saulcy.



*Le sentier pédagogique du marais récemment remis à neuf vous propose une boucle d'1h30 qui vous fera traverser marais et forêts puis gagner Sainte-Ruffine et son beau patrimoine bâti.*

**Pour venir:** D157B. Départ du sentier près du vieux pont de Moulins-lès-Metz

**Superficie / altitude:** 13 ha / 169 m

**Gestionnaire:** CEN Lorraine

**Maîtrise foncière:** CEN Lorraine

À

## DÉCOUVRIR

### 08 ARDENNES

Reconversion de carrières

Des étangs artificiels devenus refuges pour libellules et oiseaux d'eau... Des branches taillées en crayon révélant la présence du castor... Faites le tour des anciennes sablières d'Harricourt et Bar-lès-Buzancy!

Dans la vallée de la Bar, cours d'eau, marais, tourbières et prairies humides se succèdent au sein d'un paysage bocager. Une continuité écologique précieuse pour les espèces des milieux humides. De 1977 à 2000, l'extraction de sables et de graviers à quelques pas des tourbières de Germont a créé des excavations désormais remplies d'eau. Les anciennes sablières se sont ainsi transformées en zone propice pour nombre d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes, mais aussi de mammifères, comme le Castor d'Europe, qui a récemment signé son retour dans la vallée.

La diversité des habitats qui environnent les sablières favorise des espèces devenues très rares en Champagne-Ardenne, comme le Cuvré des marais, un papillon typique des prairies humides. Parmi les autres occupants des lieux: le Conocéphale des roseaux, une sauterelle qui pond ses œufs dans les tiges creuses des plantes des marais, le Petit gravelot, un limicole dont le plumage brun clair se fond sur le sable, ou encore le Fuligule morillon, un canard élégant à la livrée noire et blanche porteur d'une huppe tombante.



*Avec une boucle de 3,5 km autour des plans d'eau, le sentier pédagogique des castors vous invite à partir sur les traces de cet animal qui a frôlé l'extinction en Europe... mais qui regagne aujourd'hui du terrain, comme ici, dans la vallée de la Bar!*

**Pour venir:** D947. Départ du sentier au sud des villages de Bar-lès-Buzancy et Harricourt

**Superficie / altitude:** 23 ha / 170 m

**Gestionnaire:**  
CEN Champagne-Ardenne

**Maîtrise d'usage:** conventions de gestion décennales avec les communes d'Harricourt et de Bar-lès-Buzancy

## Une biodiversité de proximité pour se reconnecter à la nature

## Des sites équipés pour une visite en autonomie



© CEN Champagne-Ardenne

### 67 BAS-RHIN

Des pelouses sèches sous toutes les formes

Un village viticole aux traditions séculaires... Des étendues d'herbes rases plurielles où poussent gentianes et orchidées... Cheminez de collines en vignobles autour du Holiessel.

Sur le piémont vosgien, deux collines calcaires, le Holiessel et le Berg, offrent une grande diversité de milieux ouverts secs. Selon la pente et l'exposition des prairies, de nombreux faciès se déclinent: coteaux à l'aridité extrême, affleurements rocheux remarquables...

Le site présente une flore exceptionnelle, que ce soit pour la rareté des espèces, comme le délicat Rosier de France, ou pour l'étendue des stations, comme pour l'Anémone pulsatille (1820 pieds inventoriés en 2020!) qui forme dès le mois de mars de vastes tapis de fleurs mauves soyeuses s'épanouissant des semaines durant.



© Pierre Goertz / CEN Alsace

On rencontre aussi une faune parfois étroitement liée à cette flore. Le discret Horisme des Pulsatilles, papillon blanchâtre marbré de brun, pond ainsi uniquement sur l'Anémone pulsatille, dont sa chenille se nourrit. L'Holiessel compte l'unique station connue de cette espèce en Alsace.



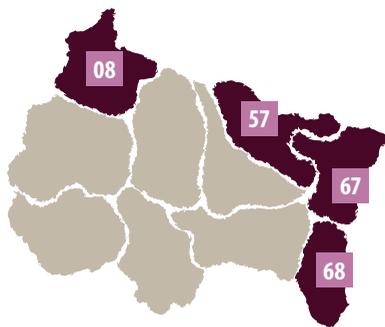
*Le sentier balisé «De collines en vignobles» a été créé par le syndicat viticole du village en collaboration avec le CEN Alsace. Au fil d'un parcours de 4 km ponctué de 12 panneaux pédagogiques, il permet de découvrir la faune, la flore, l'histoire du site et de ses environs, ainsi que les pratiques et usages d'hier.*

**Pour venir:** D435. Départ du sentier à l'entrée du village de Rosenwiller

**Superficie / altitude:** 18 ha / 350 m

**Gestionnaire:** CEN Alsace

**Maîtrise d'usage:** bail civil de 12 ans reconductible avec la commune de Rosenwiller (99% du site) (signé en 1989) et bail emphytéotique de 36 ans avec la LPO Alsace (signé en 2009)



## 68 HAUT-RHIN

Dans les secrets d'une cascade

Un vallon encaissé offrant une impression d'isolement... Une chute d'eau de 23 m longtemps restée cachée... Bienvenue sur le site du Heidenbad.

Au pied du col du Bramont, au fond de la Haute Vallée de la Thur, le Heidenbad offre une immersion complète dans le massif vosgien. L'accès à la superbe cascade du Heidenbad, attrait majeur du site, a longtemps été interdit au public du fait de l'implantation d'une usine textile et d'une microcentrale électrique. Depuis juillet 2001, le site est de nouveau accessible par le sentier de découverte consacré à l'eau, qui façonne les lieux.

Torrent de montagne, cascade, mares, sources... Omniprésente, l'eau a permis l'installation, au pied de la cascade, de boisements caractéristiques de lieux humides où dominent les aulnes et les frênes. Plusieurs espèces faunistiques remarquables, également typiques des zones humides, y ont élu domicile : le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux, le Triton alpestre, le Putois d'Europe...

Les éléments qui, par le passé, ont conduit à la formation de la chute d'eau, présentent aussi un intérêt géologique. On peut notamment remarquer la présence d'un rocher glaciaire du quaternaire et d'une « marmite torrentielle », visible depuis le haut de la chute.



Grâce à 13 bornes et à un livret, le sentier de découverte de la cascade du Heidenbad vous plonge dans la passionnante histoire naturelle et humaine du site à travers une balade d'1h30 avec pour fil conducteur l'eau. Actuellement en travaux, le site devrait rouvrir très prochainement.

**Pour venir :** D13B. Départ du sentier au nord du village de Wildenstein

**Superficie / altitude :** 2,45 ha / 607 m

**Gestionnaire :** CEN Alsace

**Maitrise foncière et d'usage :**

parcelles faisant l'objet d'une convention de gestion pluriannuelle avec le Conseil départemental du Haut-Rhin, d'un bail emphytéotique de 99 ans avec la commune de Wildenstein (signé en 2000), ou propriétés du CEN Alsace



© Louis Thiébaud

## 57 MOSELLE

Un petit air marin

Une rivière s'écoulant au milieu des prairies... Un ensemble de sources, de prés et de petits étangs où se dessinent des traces de sel... Découvrez l'étonnante vallée de la Seille.

Pourtant bien loin de la mer, la vallée de la Seille dévoile une dizaine de mares et prés salés exceptionnels pour la zone continentale. Exploités dès l'Âge du bronze et jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle pour leur précieuse ressource, ils forment aujourd'hui un lieu de biodiversité rare accueillant plus de 1 300 espèces.

Pour comprendre la présence du sel dans cette vallée qui en tire son nom, il faut remonter à la fin du Trias, il y a 210 millions d'années. Le territoire était alors immergé sous une faible couche d'eau dans le prolongement de l'océan Téthys. Son évaporation a généré une cristallisation des sels marins, formant un sel gemme qui alimente les nappes d'eau actuelles.

Ce milieu original laisse place à un cortège d'espèces adaptées au sel, dites halophiles, comme l'Aster maritime, la Renoncule de Baudot, ou encore la Salicorne d'Europe, une herbacée aux tiges cylindriques rouges charnues.

À partir de la fin des années 1980, grâce aux acquisitions du CEN Lorraine et aux actions du Parc naturel régional de Lorraine, les prés ont progressivement bénéficié de mesures de préservation et ont pour l'essentiel intégré le réseau Natura 2000 en 1998. La mobilisation de mesures agro-environnementales auprès des agriculteurs de la vallée permet de protéger les prés de toute fertilisation et d'assurer des fauches tardives pour maintenir les milieux ouverts sans perturber les nidifications.



Pour éviter le dérangement des oiseaux et le piétinement de la flore, les promeneurs sont invités à ne pas s'aventurer dans les prés salés. Ils peuvent accéder à une mare salée équipée d'un cheminement depuis le musée départemental du sel à Marsal.

**Pour venir :** D38a. Accès au sentier pédagogique derrière le musée du sel à Marsal

**Superficie / altitude :** 175 ha / 200 m

**Gestionnaire :** CEN Lorraine

**Maitrise foncière et d'usage :**

parcelles faisant l'objet de baux ruraux, de conventions, ou propriétés du CEN Lorraine

**Retrouvez nos animations nature sur nos sites internet !**



**Conservatoire d'espaces naturels, à la découverte de sites remarquables**

*Un livre pour parcourir les plus beaux sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels*

Avec ce guide de 160 pages richement illustré, découvrez près de 200 balades au cœur de sites français remarquables par leurs paysages et leur biodiversité.

**Disponible en librairie.**

## Vous possédez un espace et souhaitez préserver sa biodiversité ?

**Contactez-nous !**

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations engagées à but non lucratif. Gestionnaires agréés par la Région et l'État, ils restaurent, entretiennent et mettent en valeur le patrimoine naturel aux côtés des collectivités et des propriétaires privés.

**UNE GESTION ÉCOLOGIQUE  
AU SERVICE DE TOUS LES  
PROPRIÉTAIRES PRIVÉS  
ET COLLECTIVITÉS**

Les Conservatoires  
Grand Est  
en chiffres

975  
sites

14 878  
hectares

31  
réserves naturelles  
déjà gérées par  
les CEN Grand Est



**CEN Alsace**

3 rue de Soultz  
68700 Cernay

Tél. : 03 89 83 34 20

contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu



**CEN Champagne-Ardenne**

9 rue Gustave Eiffel  
10430 Rosières-près-Troyes

Tél. : 03 25 80 50 50

secretariat@cen-champagne-ardenne.org



**CEN Lorraine**

3 rue Robert Schuman  
57400 Sarrebourg

Tél. : 03 87 03 00 90

censarrebourg@cen-lorraine.fr

